



ÉCORESPONSABILITÉ ET ÉCOCITOYENNETÉ

FICHE THÉMATIQUE

ÉLUES POUR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ

De nombreuses femmes s'engagent en politique pour améliorer la qualité de vie de leur communauté. Les présentes fiches visent à **outiller les élues des gouvernements municipaux** sur les concepts-clés du **développement durable** et de l'**action environnementale et climatique**. Conçue comme une **aide à la décision**, chaque fiche traite d'une problématique et d'enjeux liés aux compétences des municipalités et propose des bonnes pratiques et des références appliquées à la réalité des conseils municipaux.



réseau femmes
environnement

Crédit photo : Elaine Casap

Problématique

Comme nous l'indiquent les récents rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (PIBSE), l'humanité traverse une crise environnementale sans précédent, dont l'issue est bien incertaine. Enracinées dans des envies de **domination** de la nature et un développement technique et technologique **toujours croissant**, les perturbations climatiques et environnementales actuelles **menacent le vivant**.

Il importe donc, à tous les niveaux politiques, de **contribuer à une éducation à l'écoresponsabilité** pour faire émerger une **écocitoyenneté** engagée et habilitée à opérer les transformations qui s'imposent.

Écoresponsabilité et écocitoyenneté

Les pratiques et les modes de vie d'une importante portion de l'humanité, fondés sur la **séparation avec la nature** et réduisant cette dernière à l'état de **ressources pour les fins humaines**, sont à l'origine de perturbations écosystémiques telles que les changements climatiques et la dégradation de l'environnement. Cela pose indéniablement la question de la **responsabilité individuelle et collective** pour sortir de cette crise.

Pour parvenir à des changements structurants en matière d'action climatique et environnementale, les gouvernements, dont les **municipalités du Québec**, doivent **s'outiller pour influencer l'adoption d'une attitude écoresponsable**, tant dans leurs propres pratiques qu'auprès des organisations et des populations qui occupent leur territoire.



Enjeux

En matière d'écoresponsabilité, il est avisé de réfléchir à la **portée des actions et programmes** déployés, afin d'éviter les efforts essentiellement symboliques et superficiels, qu'on appelle le **tokénisme**¹. En effet, plusieurs gestes effectués dans l'intention de protéger l'environnement n'ont qu'un **impact très modeste** dans les faits. Essentiels mais à portée marginale, ces efforts déculpabilisent et laissent l'impression d'en faire assez.

Comme à toutes les échelles politiques, il importe également au municipal de prendre garde à l'écoblanchiment associé au tokénisme environnemental. Bien que plus complexes à instaurer, des **mesures concrètes** seraient à encourager, telles que :



La coordination du transport collectif et actif



La mise en place de circuits alimentaires de proximité



Le développement d'accès à des espaces naturels

La responsabilité d'agir implique aussi celle de savoir et de s'informer. Ainsi, revoir ses approches, encourager la population et les entreprises à faire de même et favoriser les nouveaux apprentissages sont essentiels pour une municipalité.

1. Préférence pour les gestes à portée environnementale faciles mais plutôt superficiels au détriment de gestes demandant plus d'efforts mais ayant un impact positif plus grand.

L'écoresponsabilité

Être responsable, du latin *respondere*, signifie « répondre de ses actes ». Le préfixe éco, quant à lui, se rapporte à notre maison de vie partagée, du grec *oïkos* qui signifie maison et habitat.

L'écoresponsabilité est à la fois la faculté de répondre de nos actions, le sentiment d'appartenir à quelque chose de plus grand que soi et le désir de s'y engager pour assurer notre avenir commun. La responsabilité environnementale est typiquement liée aux notions de prévention, de conservation et de réparation des dommages causés aux écosystèmes. Dans le langage usuel, l'écoresponsabilité est souvent associée à la notion de « **bonne conduite** » ou de « **meilleures pratiques** ».

L'idée est devenue centrale dans les constats des grandes rencontres internationales sur l'environnement et le climat, notamment le Sommet de Rio (1992) où se sont construits les fondements du développement durable².

Aujourd'hui, on lie généralement d'emblée l'écoresponsabilité et les principes du développement durable.

En effet, au-delà des bonnes pratiques, l'écoresponsabilité peut être conçue comme une **valeur à développer**, tant à l'école que dans la société en général. Dans cette perspective, l'accent est mis sur

le développement d'une **éthique de la responsabilité**, qui repose sur la conviction de se sentir responsable des autres, humains et non-humains, même si rien ne nous y oblige. Elle comporte également une **responsabilité devant l'avenir**, qui repose sur le souci de l'intérêt des générations qui nous suivront.

Cette éthique de la responsabilité suppose la prise de conscience de l'**appartenance à un groupe**. Il est alors question de responsabilité sociale, responsabilité pour autrui, où d'autres valeurs comme la solidarité doivent également être développées. Dans une démarche d'apprentissage de la responsabilité globale, le sentiment d'appartenance s'étendra à **l'ensemble de la communauté du vivant**. La valeur de responsabilité partagée au regard de nos semblables et de toute autre forme de vie constituant les écosystèmes est une brique essentielle sur laquelle repose l'écocitoyenneté.

Par ailleurs, la **responsabilité sociétale ou sociale d'entreprise (RSE)**³ est une façon d'envisager l'écoresponsabilité institutionnelle qui se traduit par l'engagement que prend une organisation de gérer les effets **sociaux, environnementaux et économiques** de ses activités de façon responsable et conforme aux attentes du public. Cette responsabilité s'intègre à la **gouvernance d'entreprise** et en touche normalement chaque aspect, notamment l'exploitation, les ressources humaines, la fabrication, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité (ex. elle peut prendre la forme de pratiques commerciales et d'achats éthiques, la parité dans les postes de décision, le réinvestissement dans la collectivité, etc.).

La valeur de responsabilité partagée au regard de nos camarades et de toute autre forme de vie constituant les écosystèmes est une brique essentielle sur laquelle repose non seulement les bonnes pratiques, mais aussi l'écocitoyenneté.



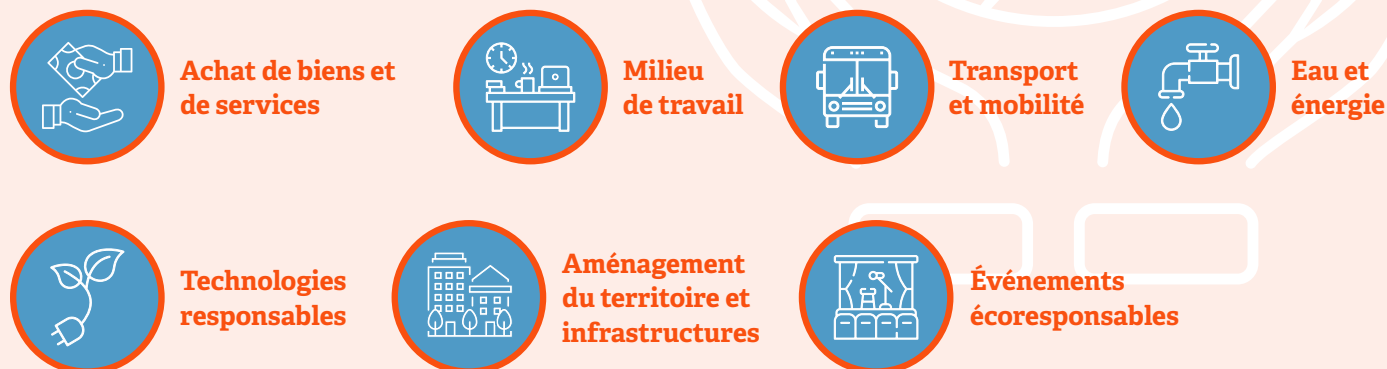
2. Voir la fiche d'introduction aux concepts pour information complémentaire sur le développement durable

3. Source : [Banque de développement du Canada](#)

Champs d'action des municipalités

L'écoresponsabilité est un principe applicable à des niveaux divers, tant au sein de **groupes** et **collectifs** qu'à l'**échelle individuelle**, des **entreprises** ou des **institutions**, ou encore des **différents niveaux de gouvernance**.

Une municipalité peut faire preuve d'écoresponsabilité en **réduisant significativement son empreinte écologique**, notamment dans les secteurs de compétence suivants :



Gestes publics ou privés ?

Selon la typologie des **comportements pro-environnementaux de Stern (2000)**, on distingue les **gestes effectués dans la sphère privée (écogestes)** des **actions accomplies dans la sphère publique**. Parmi les différents types d'actions, certains ont un impact direct sur l'environnement, qui parfois peut être mesuré en termes de tonnes de gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère. D'autres ont un **impact indirect**, mais non-négligeable sur l'environnement, dont celui d'**influencer les politiques gouvernementales, les médias, les entreprises et l'opinion publique**.

Plusieurs scientifiques et spécialistes estiment que les **actions individuelles** effectuées dans la sphère privée, de par leur caractère généralement exogène (ou prescrit), qui alimente une motivation extrinsèque et moins soutenue, **ne représentent qu'un fragile rempart face à la crise actuelle**. Selon cette perspective, mettre l'accent sur les gestes individuels a pour effet de **déresponsabiliser les organisations**, qui sont pourtant à l'origine des grands périls environnementaux. Il semble également que **le discours sur les écogestes soit dépolitisant**, qu'il écarte les enjeux d'**inégalités sociales** et les dynamiques collectives, forçant ainsi un repli

sur soi. Il dissimule en outre les **causes structurelles** des dérèglements climatiques et environnementaux en évitant une **réflexion globale et systémique** et fait oublier l'importance des actions publiques et collectives.



2. Le modèle transthéorique du changement (Prochaska et Diclemente, 1983), le modèle de changement de comportement autorégulé (Bamberg, 2013) et le modèle intégrateur de stratégies de communication pour un changement de comportement durable (Pope, Pelletier et Guertin, 2017).

L'écocitoyenneté

L'écocitoyenneté est à la fois la dimension politique de notre relation à l'environnement (une composante fondamentale de notre identité personnelle et collective) et une visée éducative.

Elle peut être définie comme « une **citoyenneté consciente des liens entre société et nature** ; une citoyenneté critique, compétente, créative et engagée, capable et désireuse de participer aux débats publics et à la transformation des politiques et pratiques écosociales » (Sauvé, 2016).

L'écocitoyenneté repose sur les principes de **démocratie participative** où est renforcé le **pouvoir citoyen** :

POUVOIR
FAIRE

POUVOIR
CONVAINCRE

POUVOIR
TRANSFORMER

Dans le contexte de la crise socioécologique actuelle, l'une des visées centrales de notre action devrait être le **déploiement d'une écocitoyenneté qui nécessite le développement de réelles compétences d'ordre éthique, critique et politique**, plutôt que l'intégration de comportements prescrits par la morale écocivique.

La dimension politique de notre relation à l'environnement

Puisqu'ils touchent la « chose publique », les enjeux environnementaux ont un caractère essentiellement politique qui nous rappelle la **nécessité de l'action citoyenne, elle aussi politique**. Rappelons ici que la politique ne se restreint pas à la gouvernance, ni au système électoral. La politique, dans son sens large, **se rapporte à la collectivité, à ce qui a trait à la Cité**. C'est « ce qui se passe quand les citoyens se réunissent pour discuter, débattre et décider les mesures politiques qui conditionneront leur existence en tant qu'habitants d'une ville ou d'un village » (Heller, 2002). C'est « prendre parti face à la réalité

sociale, ne pas rester indifférent [...]. C'est stimuler la **volonté de résoudre ensemble** les problèmes, développer le sentiment d'être **responsable du monde et de sa destinée** » (Gutiérrez, 2002).

En ce sens, **l'écocitoyenneté constitue la composante politique** de notre relation personnelle et collective à l'environnement. C'est une citoyenneté qui s'exerce dans la grande cité de notre milieu de vie (*oïkos*) dont les frontières sont ouvertes et dynamiques. La **notion de territoire** faisant appel à différentes échelles – du local au global – y joue un rôle particulièrement crucial, notamment dans la construction des liens entre l'être et l'agir.

*C'est une citoyenneté qui s'exerce dans la grande cité de notre milieu de vie (*oïkos*) dont les frontières sont ouvertes et dynamiques.*

Bonnes pratiques

Concrètement, l'écocitoyenneté peut prendre plusieurs formes : activisme, gestes individuels, etc.

Certaines personnes se regrouperont pour défendre leurs terres contre des projets de développement d'hydrocarbures, pour préserver un écosystème ou se réapproprier un milieu de vie. Certains formeront des comités verts, manifesteront dans la rue, proposeront des réformes en conseil de ville. D'autres co-rédigeront un appel public ou organiseront des assemblées de cuisine.

Voici **quelques pistes d'actions** pour une municipalité désireuse de **favoriser le développement d'un**

sentiment de responsabilité et de soutenir l'écocitoyenneté chez la population :

- > Favoriser une **éducation citoyenne** visant le développement de compétences éthiques, critiques et politiques;
- > Soutenir l'**éducation relative à l'environnement**, dans les milieux scolaires et non formels;
- > Reconnaître la **pertinence des savoirs écocitoyens** pour la prise de décisions et l'élaboration de politiques publiques;
- > Stimuler la **participation citoyenne** par différents mécanismes basés sur la démocratie participative : consultation, concertation, collaboration, assemblée délibérative, référendum, budget participatif, jury citoyen, sondage délibératif, conseil de jeunes, etc. ;
- > Développer des **espaces, des aménagements**, qui permettent le contact avec le vivant ;
- > Encourager l'**attachement aux milieux de vie et à la nature** (par la mise en place d'activités de découverte, de politiques et de programmes favorisant la réappropriation de nos milieux);
- > Revoir les **politiques publiques** pour s'assurer de leur pertinence et leur cohérence au regard des enjeux socio-écologiques.

Outils et ressources

- > [Observatoire de la consommation responsable](#). Chaque année, l'Observatoire de la consommation responsable (OCR) publie le baromètre de la consommation responsable nous permettant de suivre les grandes tendances en termes d'écoresponsabilité.
- > [Stratégie québécoise d'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté](#). Fruit du travail de la Coalition Éducation - Environnement - Écocitoyenneté, la Stratégie vise à assurer une intégration adéquate de l'éducation en matière d'environnement et d'écocitoyenneté aux pratiques d'éducation formelle (scolaire) et informelle (autre) et à favoriser les partenariats entre ces différentes sphères d'action éducative, entre les ministères concernés et les différents acteurs du monde de l'éducation.
- > [Centre d'écologie urbaine de Montréal](#). Le Centre développe le pouvoir d'agir citoyen et augmente la capacité des communautés à agir ensemble pour une ville à l'échelle humaine.
- > [Office de consultation publique de Montréal](#). L'Office a développé divers outils et guides d'intérêt pour les municipalités.
- > [Centres de gestion des déplacements](#). Ces organismes offrent de l'expertise-conseil en transport durable pour encourager les employeurs, les promoteurs et les décideurs municipaux à mettre en place des programmes et des installations favorisant l'utilisation d'alternatives à l'automobile solo.

Références

- Gutiérrez, F. (2002). Educación como praxis política.
- Heller, C. (2002). Désir, nature et société. *L'écologie sociale au quotidien*. Montréal : Éditions Écosociété.
- Sauvé, L. (2016). L'engagement écologique au cœur de la cité. *Relations*, (786), 17-19.
- Stern, P. C. (2000). Toward a coherent theory of environmentally significant behavior. *Journal of Social Issues*, 5(3), 407-424.



réseau femmes
environnement

info@rqfe.org